

Rapport annuel

2022

2023

Société d'inclusion
économique et sociale

Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty Together

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES)
Rapport annuel 2022-2023

440, rue King – pièce 423
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada
<http://www.gnb.ca/pauvreté>

Septembre 2023

Imprimé (bilingue): ISBN: 978-1-4605-3452-6
PDF (français): ISBN: 978-1-4605-3453-3
PDF (anglais): ISBN: 978-1-4605-3454-0

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Équipe de la SIES

Stéphane LeClair

Directeur général

Althea Arsenault

Gestionnaire du développement des ressources

Vacant

Conseiller en matière de politiques

Marc Gosselin

Coordonnateur

July Synnott

Coordonnatrice

Vacant

(Pamela Robichaud jusqu'en fév. 2023)

Coordonnatrice

Catherine Evans

Adjointe administrative

Conseil d'administration

Jim Mehan

Président

Sous-ministre du Développement social

L'honorable K. Dorothy Shephard

Co-présidente

Ministre responsable

Jean Allain

Co-président

Secteur sans but lucratif

Shelley Clayton

Co-présidente

Citoyenne

Michel Guitard

Co-président

Secteur des affaires

Juliette Breau

Citoyenne ayant vécu ou vivant en pauvreté

Paul Levesque

Citoyen ayant vécu ou vivant en pauvreté

Mary Lesage

Citoyenne ayant vécu ou vivant en pauvreté

Melissa Gillis

Citoyenne ayant vécu ou vivant en pauvreté

Mark LeBlanc

Citoyen ayant vécu ou vivant en pauvreté

Germaine Guimond

Secteur sans but lucratif

Chantal Landry

Secteur sans but lucratif

Kevin Darling

Secteur des affaires

Ashley King

Secteur des affaires

L'honorable Jeff Carr

Ministre du Transport et de l'Infrastructure

L'honorable Tammy Scott-Wallace

Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Ministre responsable de l'Égalité des femmes

Robert Gauvin

Opposition officielle

Coordonnées

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Place Kings 440, rue King – pièce 423

C.P. 6000 Fredericton, NB E3B 5H1

Téléphone : 506 444-2977

Sans frais : 1 888 295-4545

Télécopieur : 506 444-2978

esic-sies@gnb.ca

www.gnb.ca/pauvreté

Lettres d'accompagnement

De la ministre à la Lieutenante-gouverneure

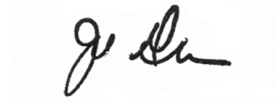
L'honorable Brenda L. Murphy

Bureau de la Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure,

Conformément au paragraphe 28(1) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, j'ai l'honneur de vous présenter, à titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, le rapport annuel des activités de la Société pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Je vous prie de recevoir l'assurance de ma très haute considération,



L'honorable Jill Green

Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Du président à la ministre

L'honorable Jill Green

Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Madame,

Je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Veillez agréer, madame la ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



Jim Mehan

Table des matières

Messages de la ministre.....	6
Message des coprésidents.....	8
Mandat.....	10
Contexte historique	11
<i>Ensemble pour vaincre la pauvreté 3</i>	12
Réseaux d'inclusion communautaire.....	14
Mise à jour sur les projets et les initiatives.....	18
Progrès des 9 mesures prioritaires	31
Résumé des activités de recrutement	34
Langues officielles.....	34
Faits saillants d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté</i>	35
États financiers.....	41

Message de la ministre

À titre de ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, je suis heureuse de rendre compte des activités de la société pour l'exercice financier 2022-2023.

La vision d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 2025* est que tous les Néo-Brunswickois jouissent des possibilités, des ressources et de la sécurité dont ils ont besoin pour s'épanouir et participer activement à la vie communautaire. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, d'épanouissement personnel et d'engagement communautaire. La Société et son conseil d'administration visent à réaliser cette vision grâce à la collaboration du gouvernement, des entreprises, du secteur sans but lucratif et de tous les Néo-Brunswickois.

C'est un privilège pour moi de travailler en étroite collaboration avec la SIES et son conseil d'administration.

En 2021, notre gouvernement a apporté des changements aux programmes d'aide sociale afin de laisser plus d'argent dans les poches des Néo Brunswickois à faible revenu. Voici quelques-uns de ces changements :

- De nouvelles exemptions dans le calcul de l'admissibilité à l'aide sociale;
- L'augmentation des exemptions salariales;
- L'élimination de la déduction pour le logement;
- La nouvelle définition d'une personne désignée sourde;
- L'indexation en fonction de l'inflation de tous les taux d'aide au revenu.

Les améliorations mises en place dans le cadre de la réforme représentent un investissement de 22,6 millions de dollars et devraient avoir une incidence sur l'aide apportée à près de 29 000 Néo-Brunswickois, y compris des enfants. Elles s'harmonisent avec la première mesure prioritaire d'EVP3 qui consiste à réformer l'aide sociale pour éliminer les obstacles à l'emploi dans le cas des clients qui sont en mesure de travailler et pour fournir un soutien suffisant à ceux qui se heurtent à de multiples obstacles les empêchant de travailler.

Notre gouvernement a également annoncé un investissement de 8 millions de dollars sur trois ans pour mieux soutenir les refuges d'urgence et contribuer à réduire l'itinérance chronique. L'allocation canadienne pour le logement, une initiative de financement partagée entre le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick et visant à soutenir les familles et les personnes à faible revenu, a été élargie, et des investissements de 102 millions de dollars ont été réalisés en vue de construire de nouveaux logements abordables et d'effectuer des rénovations immédiates dans les logements vacants.

Une augmentation d'un dollar l'heure a permis de faire passer le salaire minimum à 14,75 \$ l'heure, soit le plus élevé au Canada atlantique.

Je tiens à féliciter la SIES, les Réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et les douze commissions de services régionaux (CSR) pour leur remarquable travail de collaboration au cours des 12 derniers mois, qui a donné lieu à l'intégration des RIC aux CSR, dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Il importe de rappeler qu'*Ensemble pour vaincre la pauvreté* n'est pas un plan gouvernemental ou un plan d'activités, ni un plan sans but lucratif ou un plan citoyen. C'est le plan du Nouveau Brunswick créé par le Nouveau Brunswick pour le Nouveau Brunswick. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque personne du Nouveau-Brunswick ait la possibilité d'atteindre son plein potentiel. Tout le monde a un rôle à jouer dans le processus visant à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Cela est d'autant plus vrai en temps de pandémie. En terminant, j'aimerais remercier sincèrement les membres des RIC et leurs partenaires dans le cadre de projets ainsi que les membres du conseil et du personnel de la SIES pour le travail qu'ils ont accompli au cours de l'année qui vient de passer. Votre dévouement, votre engagement et votre coopération témoignent de la vitalité et de l'efficacité de notre collaboration et de l'ardeur que nous mettons à répondre aux besoins de tant de gens.



L'honorable Jill Green
Ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale

Message des coprésidents

Alors que le Nouveau-Brunswick, comme le reste du monde, essaie de retrouver un certain degré de stabilité et de routine, nous prenons le temps de réfléchir à l'exercice qui vient de passer et aux progrès réalisés dans le cadre du programme *Ensemble pour vaincre la pauvreté: le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2020-2025*.

Au cours de ces trois dernières années difficiles, la SIES et les réseaux d'inclusion communautaire ont maintenu le cap en se concentrant sur leurs mesures prioritaires afin d'apporter un soutien essentiel aux Néo-Brunswickois vulnérables.

Le conseil d'administration de la SIES est heureux de constater l'avancement de l'élaboration et de la mise en œuvre des neuf mesures prioritaires d'EVP3 et d'autres initiatives au cours du dernier exercice. Voici les secteurs d'intervention privilégiés :

Transport

La septième priorité d'EVP3 prévoit l'élaboration et la mise en œuvre de plans de transport régionaux qui amélioreront l'accessibilité, l'abordabilité et la disponibilité des services de transport. L'exercice qui vient de passer a été marqué par un mouvement et un développement considérables en ce qui concerne le transport des personnes dans la province. En date du 31 mars 2023, douze services de transport communautaire financés en partie par la SIES étaient actifs au Nouveau-Brunswick. La SIES a également organisé avec succès un symposium sur le transport communautaire qui a attiré 200 participants ayant un intérêt, un mandat, des connaissances ou une expérience dans le domaine du transport public et communautaire. Des intervenants et des experts en transport du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Ontario ont contribué à orienter les discussions.

Réseaux d'inclusion communautaire et commissions de services régionaux

Les douze réseaux d'inclusion communautaire de la province ont été intégrés à leurs commissions de services régionaux respectives.

Dans le cadre des réformes de la gouvernance locale qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023, les commissions sont désormais responsables du leadership régional dans des domaines tels que le développement communautaire et les transports. Le conseil d'administration se réjouit d'une collaboration fructueuse entre la SIES et les CSR pour les années à venir.

Entreprise sociale

La troisième mesure prioritaire d'EVP3 consiste à investir, au moyen d'un nouveau fonds de finance sociale, afin d'accroître les capacités et la viabilité des entreprises sociales relevant d'organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick. Un groupe de travail sur l'économie sociale, qui est dirigé par la SIES, s'efforce d'accroître le nombre d'entreprises sociales sans but lucratif qui connaissent du succès au Nouveau-Brunswick. La SIES a également conclu un partenariat avec le centre Pond-Deshpande de l'UNB en vue d'obtenir des services d'aide et de développement. Au cours de l'exercice 2022-2023, la SIES a également lancé un nouveau fonds de finance sociale afin d'accroître la capacité et la viabilité des entreprises sociales au sein des organismes sans but lucratif de la province.

Littératie financière

Depuis 2010, la SIES milite ardemment pour la littératie financière. Au cours du dernier exercice financier, la SIES a continué de soutenir et de promouvoir des programmes comme l'aide gratuite à la préparation de la déclaration de revenus, le Bon d'études canadien, le Réseau d'éducation financière et le Mois de la littératie financière.

211NB

La cinquième priorité d'EVP3, qui consiste à mettre sur pied un guichet unique où les Néo-Brunswickois peuvent plus facilement obtenir de l'information et avoir accès aux programmes et aux services gouvernementaux et communautaires dont ils ont besoin, a été mise en œuvre en octobre 2020. Depuis, ce nouveau service, appelé 211NB, a été étoffé par l'ajout d'options au cours du dernier exercice financier. Ce service reçoit chaque année un nombre croissant d'appels et de demandes de renseignements.

La participation et le soutien constants des citoyens ainsi que des organismes sans but lucratif, du milieu des affaires et des gouvernements sont les principaux atouts d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*. L'engagement collectif dans toute la province et la nature non partisane établie dès le départ rendent ce plan unique en son genre et demeurent une pierre angulaire de sa réussite. Nous espérons être en mesure de nous appuyer sur ces principes au cours des années à venir.

Nous souhaitons féliciter les douze réseaux d'inclusion communautaire (RIC) pour leur travail remarquable pendant l'année qui vient de s'écouler. Ces réseaux sont très actifs dans leurs collectivités et, année après année, réussissent à rassembler les citoyens, les groupes et d'autres partenaires pour qu'ils aident leurs concitoyens à améliorer leur qualité de vie.

Nous remercions également les membres du conseil d'administration de la SIES. Ces gens issus de tous les coins de la province représentent nos quatre secteurs d'activité. Comme les représentants des RIC, ils consacrent de nombreuses heures de leur temps précieux à améliorer la qualité de vie de nombreux Néo-Brunswickois.

Le conseil d'administration de la SIES est appuyé au jour le jour par une équipe d'employés restreinte, mais efficace. Nous leur sommes reconnaissants pour leurs efforts et leur engagement. Nous espérons que nous pourrions continuer à compter sur l'appui de tous les intervenants et les résidents du Nouveau-Brunswick alors que nous allons de l'avant dans ce projet social innovateur et unique en son genre.

Les coprésidents

Jean Allain

Shelley Clayton

L'honorable Jill Green

Michel Guitard

Mandat

La prévention et la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick sont des enjeux des plus complexes. Les causes et les conséquences sont nombreuses, et il n'existe aucune solution universelle qui permette de prévenir ou d'éradiquer la pauvreté. Peu importe la définition utilisée pour caractériser la pauvreté, il s'agit d'un enjeu sur lequel chacun doit se pencher. La collaboration de chaque membre de notre société est indispensable pour que chaque Néo-Brunswickois ait l'occasion d'atteindre son potentiel.

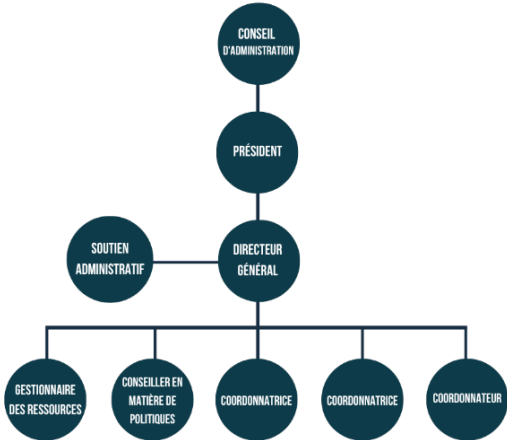
C'est à la suite d'un vaste processus d'engagement par le biais de dialogues publics avec les Néo-Brunswickois de tous les milieux que le premier plan de réduction de la pauvreté de la province, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014* (EVP1), a été élaboré. La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a été établie pour mettre en œuvre et gérer cette façon unique d'aborder la question de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La Société d'inclusion économique et sociale a été établie afin :

- d'assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan EVP ainsi que l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
- de coordonner et d'appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans l'élaboration de leurs plans locaux et la réalisation des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans locaux;
- de gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
- d'exercer les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la Loi ou les règlements ou qu'ordonne le lieutenant-gouverneur en conseil.

De plus, la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être élaboré et adopté à tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement public conduit par la Société. Un deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2014-2019* (EVP2) a été adopté et mis en œuvre en s'appuyant sur le succès d'EVP1. Le troisième plan – *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick* (EVP3) – a été adopté en mars 2020 à la suite d'un processus d'engagement public exhaustif.

La SIES est dirigée par un conseil d'administration. Des rencontres du conseil d'administrations ont eu lieu à trois reprises en 2021-2022. Conformément à la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, le conseil s'est chargé d'administrer les activités et les affaires de la Société, y compris les finances, les opérations, l'établissement de politiques et la surveillance des progrès réalisés dans EVP.



Contexte historique

En octobre 2008, le gouvernement provincial a annoncé une initiative d'engagement du public qui offrait à la population du Nouveau-Brunswick la possibilité de participer aux efforts de réduction et de prévention de la pauvreté. Le gouvernement a décidé de faire participer toute la population à la recherche de solutions aux problèmes économiques et sociaux rattachés à la pauvreté.

Au terme d'un processus de consultation exhaustif entrepris auprès d'environ 2 500 participants représentant les personnes vivant ou ayant vécu dans la pauvreté, des représentants du secteur sans but lucratif, du gouvernement provincial et de l'opposition officielle, *Ensemble pour vaincre la pauvreté* a été élaboré et adopté.

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) a ensuite été créée pour incuber, promouvoir et diriger le plan. L'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* pour soutenir le plan et les efforts de la SIES dans la mise en œuvre de ce plan.

Cette loi précise qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans à la suite d'un processus de consultation du public mené par la SIES. À l'automne 2013, la SIES a entrepris une deuxième série de dialogues publics. Cet engagement de la population a mené à la création du deuxième plan, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019* (EVP2). Un autre processus d'engagement public a eu lieu au printemps 2019, ce qui a permis de créer le troisième plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2020-2025* (EVP3). Ce troisième plan, qui comprend une nouvelle vision, a été présenté aux Néo-Brunswickois le 5 mars 2020.

EVP1 et EVP2

Grâce à la coopération des gouvernements, des entreprises, du secteur sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens à titre individuel, tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, la sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, de développement personnel et d'engagement communautaire.

EVP3

Tous les Néo-Brunswickois jouissent des possibilités, des ressources et de la sécurité dont ils ont besoin pour s'épanouir et participer activement à la vie communautaire.

Présentation et responsabilité

Le succès de l'initiative de réduction de la pauvreté repose sur la reconnaissance que tous les citoyens et secteurs de la société jouent un rôle clé dans la réduction de la pauvreté. Il existe un engagement à poursuivre ce partenariat à l'intérieur d'un modèle de gouvernance qui comporte les éléments suivants :

1. Des réseaux d'inclusion communautaire économique et sociale formés à l'échelle locale et composés de représentants des personnes vivant dans la pauvreté, du secteur sans but lucratif, du secteur des affaires et du gouvernement.
2. Un conseil provincial d'inclusion économique et sociale composé de représentants du gouvernement (ministres et sous-ministres), du secteur communautaire, des entreprises et des personnes à faible revenu, et présidé par quatre coprésidents.
3. Une unité de coordination qui fournit un soutien en matière de coordination et d'administration au conseil provincial et aux réseaux d'inclusion communautaire.

Ensemble pour vaincre la pauvreté 3

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* du Nouveau-Brunswick stipule qu'un nouveau plan d'inclusion économique et sociale doit être adopté tous les cinq ans par l'entremise d'un processus d'engagement.

En 2019, la SIES a mené son processus d'engagement public le plus complet en matière de pauvreté depuis l'adoption du premier plan en 2009. Il a été l'occasion de rassembler des personnes qui ont connu la pauvreté, des membres de la collectivité, des organismes sans but lucratif, le milieu des affaires, des représentants du gouvernement, des intervenants et des universitaires.

Si vous désirez des précisions sur le processus de renouvellement qui a abouti à l'élaboration d'EVP3, cliquez [ici](#).

Délai estimatif du renouvellement d'Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP3)	
Questionnaire en ligne	Du 21 février au 30 avril 2019
Dialogues publics	Du 21 février au 30 avril 2019
Mémoires	Du 21 février au 30 avril 2019
Échange Meilleurs Cerveaux	Printemps 2019
Analyse	Printemps – été 2019
Élaboration d'EVP3	Été – automne 2019
Lancement d'EVP3	Janvier 2020

EVP3 met l'accent sur le renforcement des capacités des communautés. Ce plan reconnaît que chaque personne et communauté joue un rôle dans la promotion de l'inclusion économique et sociale, et invite à donner aux communautés le pouvoir de lutter contre la pauvreté et d'autres enjeux du Nouveau-Brunswick.

Pour consulter le plan EVP3, veuillez cliquer [ici](#).

Objectif global

En harmonie avec la [Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#) et le [Programme 2030 des Nations Unies pour les objectifs de développement durable](#), l'objectif global d'EVP3 est de réduire la pauvreté monétaire d'au moins 50% d'ici 2030. Une diminution de 50% ferait passer la Mesure du panier de consommation (MPC) du Nouveau-Brunswick de 14% en 2015 à 7% en 2030. Ainsi, en atteignant cette cible, nous sortirions 50 000 Néo-Brunswickois de la pauvreté monétaire.

Mesures prioritaires

EVP3 comprend 9 mesures prioritaires, regroupées en trois piliers :



1. Sécurité du revenu

Aider les Néo-Brunswickois à se déplacer dans le continuum de sécurité du revenu et fournir un soutien du revenu adéquat aux personnes qui ne peuvent travailler.

1. Réforme de l'aide sociale
2. Modifications – *Loi sur les normes d'emploi*
3. Viabilité des entreprises sociales



2. Coordination des programmes et des services

Aider les Néo-Brunswickois à accéder aux programmes et aux services dont ils ont besoin.

4. Examen des programmes, services et politiques fiscales gouvernementaux
5. Mise sur pied d'un guichet unique (211NB)



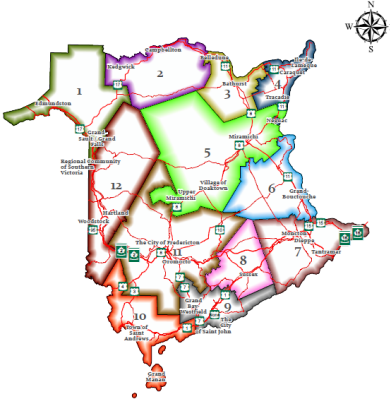
3. Inclusion et communautés saines

Aider les Néo-Brunswickois à vivre dans la dignité.

6. Améliorer l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie
7. Services de transport régionaux
8. Possibilités d'activités récréatives et de loisirs
9. Programmes alimentaires scolaires

Réseaux d'inclusion communautaire

La SIES supervise douze réseaux d'inclusion communautaire (RIC) à l'échelle de la province. La priorité et les objectifs des CSR sont de déterminer, au moyen d'une démarche coopérative, les enjeux et priorités en matière de pauvreté dans les régions et élaborer et mettre en œuvre un plan régional de réduction de la pauvreté, qui doit concorder avec les plans EVP.



Les RIC, désormais intégrés aux commissions de services régionaux (CSR), sont au cœur du renforcement des capacités des collectivités et ils contribuent à rehausser le niveau de mobilisation grâce à la portée des efforts collectifs et de la collaboration. Ils jouent un rôle de coordination avec les organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre des divers projets communautaires qui font la promotion de l'inclusion économique et sociale dans le but de réduire la pauvreté. Les RIC ont favorisé l'avènement d'un nouveau modèle d'inclusion économique et sociale. Au lieu de s'en remettre aux divers paliers de gouvernement pour éliminer la pauvreté, la SIES, en partenariat avec les RIC, a permis aux collectivités et aux particuliers de participer et de contribuer à la réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

La SIES et les RIC ont tenu de nombreuses réunions au cours de l'exercice 2022-2023. Ces rencontres leur ont donné l'occasion d'échanger de l'information, des connaissances, des ressources et des pratiques exemplaires. Les réunions se sont tenues par vidéoconférence en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, et une réunion en personne a eu lieu pour la première fois depuis le début de l'éclosion de la COVID-19, en mars 2020.

La SIES fournit des ressources financières et un soutien aux RIC. Les projets financés par la SIES suscitent un engagement communautaire qui prend différentes formes : les contributions financières, les dons en nature et le bénévolat. Le pourcentage d'investissement communautaire par projet témoigne de cet engagement communautaire.

Portrait provincial :



Remarque : Ce tableau reflète les projets qui bénéficiaient d'un financement de la SIES. Les RIC ont participé à d'autres projets de développement communautaires qui ne recevaient pas de soutien financier de la SIES.

À la lumière de ces faits, la SIES et les RIC ont maintenu le cap en se concentrant sur trois mesures prioritaires, qui apporteront un soutien essentiel aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises vulnérables : le transport, la sécurité alimentaire et la capacité communautaire.

Les RIC font preuve d'une grande capacité d'adaptation et de créativité dans l'offre de services aux communautés. Ils travaillent en permanence au développement, au maintien et à l'expansion de leurs services, en particulier dans le cas des services liés au transport. Bien que de nombreux fonds de la SIES soient consacrés à ces services de transport essentiels, les RIC s'efforcent d'obtenir du financement auprès de nombreux organismes externes afin de garantir la poursuite de divers programmes, dont celui de la sécurité alimentaire.

Alors que les restrictions liées à la COVID-19 se sont assouplies au cours de l'exercice qui vient de passer, l'équipe de la SIES a recommencé à participer aux conventions et aux réunions annuelles afin de promouvoir EVP3, les services de transport communautaire et l'intégration des RIC dans les commissions de services régionaux (CSR).

En date du 31 mars 2023, 12 services de transport communautaire financés en partie par la SIES étaient actifs au Nouveau Brunswick.

Plus de 454 bénévoles ont contribué aux services de transport dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick. Ils ont veillé à ce que des services tels que la livraison de nourriture et d'autres biens aux ménages sans moyen de transport soient maintenus et assurés de manière sûre et efficace. Ces personnes dévouées ont également consacré beaucoup de temps et d'efforts pour assurer le fonctionnement des services pendant la pandémie. Elles ont apporté leur soutien au transport communautaire et à la livraison de biens essentiels à un moment où les Néo-Brunswickois en avaient le plus besoin. Cela a permis aux communautés de continuer à bénéficier des services, même pendant les différentes phases de fermeture de la province.

La SIES continuera de surveiller de près les répercussions de la COVID-19 sur la vie des Néo-Brunswickois et ajustera ses activités en fonction de cette situation en constante évolution et en fonction des nouvelles données et des nouveaux faits. La SIES est convaincue que le Nouveau-Brunswick sortira plus fort de la pandémie grâce à la résilience des Néo-Brunswickois.

Voici une liste des projets financés qui ont eu lieu l'année dernière :

Remarque : Les noms et numéros de région des réseaux d'inclusion communautaire ont changé à la suite de leur intégration aux commissions de services régionaux, le 1^{er} janvier 2023. Voici les nouveaux noms et numéros de région, avec leurs anciens noms entre parenthèses.

Région 1

Réseau d'inclusion communautaire du Nord-Ouest (Réseau d'inclusion communautaire du Nord-Ouest n° 4)

- **Green Friendship** – Améliorer l'accès à une alimentation saine et réduire l'isolement des personnes vulnérables
- **Déplacement Nord-Ouest – Transport urbain et rural** – Lancement d'un service de transport
- **School Food Program Facilitator** – Mise en œuvre de programmes d'alimentation durables dans les écoles

Région 2

Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche (Réseau d'inclusion communautaire du Restigouche n° 5)

- **Transport communautaire Restigouche** – Coordination du transport communautaire de la région de Restigouche (anciennement de la région 4 des RIC)
- **Corps sain Esprit sain Vie saine** – Fournir des repas sains
- **École Le Galion à table** – Achat de matériel et coordination du programme alimentaire de l'école
- **Marché Mosaïque** – Distribution de collations saines durant la fin de semaine, sur le territoire de Bois-Joli
- **Réouverture de la cafétéria de l'école** – Offre de repas chauds à l'école

Région 3

Réseau d'inclusion communautaire Chaleur (Réseau d'inclusion communautaire Chaleur n° 6)

- **Transport communautaire Chaleur** – Système de transport alternatif pour la région Chaleur (anciennement la région 6 des RIC)

Région 4

Réseau d'inclusion communautaire de la Péninsule acadienne (Réseau d'inclusion communautaire Péninsule acadienne n° 12)

- **Déplacement Péninsule** – Programme de transport communautaire comprenant un service de transport à la demande et de covoiturage (anciennement la région 12 des RIC)
- **Activités inclusives pour tous** – Permettre aux enfants et aux personnes âgées d'avoir accès à des activités sportives et à d'autres activités inclusives
- **Planète jeunesse** – Mise en œuvre des recommandations découlant du sondage mené auprès des jeunes en vue d'améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances
- **Petit déjeuner pour les enfants de la Péninsule acadienne** – Sensibilisation à l'accessibilité des programmes d'alimentation en milieu scolaire

Région 5

Réseau d'inclusion communautaire du Grand Miramichi (Réseau d'inclusion communautaire Northumberland n° 7)

- **Northumberland Community Transportation** – Besoins en matière de transport communautaire et modèle de prestation de services pour la région de Northumberland (anciennement la région 7 des RIC)
- **Northumberland Regional School Food Program (Phase 1)** – Améliorer la santé des enfants, des jeunes et de leurs familles en améliorant l'accès à la nourriture et en fournissant des ressources aux écoles et aux communautés environnantes

Région 6

Réseau d'inclusion communautaire de Kent (Réseau d'inclusion communautaire Kent n° 11)

- **Transport communautaire** – Programme de transport communautaire comprenant un service de transport à la demande par des bénévoles, qui offre un service essentiel aux personnes les plus vulnérables du comté de Kent (anciennement la région 11 des RIC)
- **Renforcer la résilience alimentaire dans les écoles du comté de Kent** – Soutenir le bien-être mental et l'apprentissage des enfants de la région de Kent en mettant à leur disposition des programmes d'alimentation en milieu scolaire
- **Initiative Je prête l'oreille** – Organiser et promouvoir une série d'ateliers SafeTALK et ASIST pour réduire la stigmatisation liée à la santé mentale
- **Initiative P.R.O. Jeunesse Kent** – Évaluer la faisabilité de PRO Jeunesse dans la région de Kent pour aider les jeunes à accéder à des activités sportives, récréatives et culturelles

Région 7

Réseau d'inclusion communautaire du Sud-Est (Westmorland-Albert Action #1)

- **Transport urbain et rural** – Programme de chauffeurs bénévoles (anciennement la région 1 des RIC) – Fournir un service de transport communautaire pour la région de Northumberland

Région 8

Kings Community Inclusion Network (anciennement Living SJ et Sussex Wellness Network #2)

Aucun projet

Région 9

Réseau d'inclusion communautaire de Fundy (Living SJ et Sussex Wellness Network #2)

Aucun projet

Région 10

Réseau d'inclusion communautaire du Sud-Ouest (Vibrant Communities Charlotte County #8)

- **Charlotte Dial-a-ride** – Programme de chauffeurs bénévoles (anciennement la région 8 des RIC)
- **ASAP @ SSMS – Patinage** – Proposer une activité physique saine aux jeunes de notre école
- **VMES Student Chefs** – Embaucher un coordonnateur pour aider à mettre en œuvre le projet de sécurité alimentaire – Enseigner aux étudiants comment être autosuffisants en prenant soin de leurs propres besoins nutritionnels.
- **Soutien par les pairs au rétablissement pour les femmes des communautés périphériques du comté de Charlotte et de la région** – Permettre aux femmes des communautés périphériques de bénéficier d'un soutien individualisé par les pairs et d'être connectées à la programmation du Sophia Recovery Centre
- **Fundy Shores – Bibliothèque de loisirs phase 1** – Encourager la vie active et l'inclusion sociale en fournissant de l'équipement qui peut être emprunté dans une bibliothèque de ressources
- **Micro-ondes pour l'école Campobello Island Consolidated School** – Acheter de l'équipement pour s'assurer que tous les élèves ont accès à des repas chauds à l'école. Nous voulons nous assurer que tous nos enfants sont nourris
- **Amazing Place** – Accroître les possibilités d'inclusion et les éléments de conception ciblés dans les activités de loisirs Our Amazing Place

Région 11

Capital Social Inclusion and Community Development (Réseau d'inclusion communautaire du Grand Fredericton n° 3)

- **Transport urbain et rural – région de Fredericton** – Un service de transport abordable dans la région (anciennement la région 3 des RIC)
- **Créer des activités récréatives inclusives à Harvey** – Collaborer avec des partenaires communautaires pour fournir des possibilités inclusives en ce qui concerne les activités sportives, récréatives et de loisirs, offertes par le Centre communautaire de Harvey
- **Créer des possibilités d'activités récréatives inclusives à Nackawic** – Créer un espace et concevoir une programmation pour offrir des activités sociales, récréatives et sportives aux personnes âgées vivant dans les communautés de Nackawic, Millville et Dumfries; surmonter les obstacles à la participation tels que l'accessibilité financière et le transport, dans le but d'améliorer leur qualité de vie, ainsi que leur santé physique et mentale et leur bien-être
- **Creating People, Place and Purpose at Hayes Farm** – Créer une possibilité de croissance et une raison d'être pour les personnes qui luttent contre l'anxiété mentale invalidante associée à la vie avec de faibles revenus et à des situations de pénurie continue de ressources
- **Besoins en infrastructures pour le programme de petit-déjeuner à l'école** – Veiller à ce que l'équipement nécessaire pour nourrir les enfants dans le cadre d'un programme de petit-déjeuner universel et gratuit soit disponible dans chaque école. En outre, les nouvelles recrues bénévoles recevront l'accréditation requise en matière de sécurité alimentaire.
- **Sensibilisation et inclusion par le biais du géocaching dans la région de la capitale** – Accroître la sensibilisation au géocaching en tant que loisir et activité sociale pour les personnes et les communautés de la région de la capitale (en mettant l'accent sur les groupes traditionnellement susceptibles d'avoir des obstacles à surmonter pour ce qui est de s'adonner à des loisirs : les Néo-Brunswickois à faible revenu, les personnes âgées, les personnes ayant des capacités physiques différentes, etc.)
- **Promouvoir la santé mentale à Harvey** – Offrir une journée de sensibilisation communautaire sur la santé mentale, en avril 2023, sous l'égide de la Fondation de l'hôpital communautaire de Harvey, en mettant l'accent sur l'habilitation de la communauté à s'entraider pour faire face aux problèmes de santé mentale et sur la sensibilisation aux ressources disponibles

Région 12

Réseau d'inclusion communautaire Vallée de l'Ouest (Réseau d'inclusion communautaire Carleton-Victoria n° 10)

- **Urban Rural Ride Western Valley** – Fournir des moyens de transport abordables aux personnes âgées et aux familles à faible revenu afin de réduire les effets du vieillissement, de la pauvreté et de l'isolement

Histoire de réussite des services de transport

Michael utilise le service *Transport urbain/rural* depuis plusieurs années maintenant. Il a de nombreux besoins médicaux et compte sur *Transport urbain/rural* pour se rendre en ville pour ses rendez-vous.

« Les chauffeurs et le personnel sont toujours gentils avec moi. Ils sont à l'écoute et m'aident beaucoup. Les chauffeurs bénévoles donnent de leur temps pour s'assurer que je puisse aller à mes rendez-vous. Je sens que je compte parce que quelqu'un est prêt à donner de son temps pour m'aider. »

« L'avantage de ce service va bien au-delà du trajet lui-même. J'ai beaucoup de problèmes de santé et je souffre constamment. Cependant, lorsque je suis dans la voiture et que j'ai une conversation amicale avec un chauffeur, ça me change les idées. Je me sens mieux. Ma douleur est moindre pendant un certain temps parce que j'interagis avec quelqu'un. »

Michael est un exemple des nombreuses vies qui sont transformées, un trajet à la fois. Ce service permet aux gens de se rendre à leurs rendez-vous et d'avoir des conversations et interactions amicales. Les usagers savent qu'ils comptent suffisamment pour qu'une personne prenne le temps de les aider. Cela contribue grandement à améliorer la vie de ceux qui ne disposent pas de moyens de transport et qui peuvent être isolés des personnes et des services.

Mise à jour sur les projets et les initiatives

Réforme de la gouvernance locale

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a entrepris une réforme de la gouvernance locale afin de mieux soutenir les collectivités et les régions viables de la province.

En novembre 2021, le gouvernement a publié le Livre blanc [Travailler ensemble pour des communautés dynamiques et durables](#) décrivant la réforme. Ainsi, les douze commissions de services régionaux (CSR) déjà en place dans la province bénéficieront d'un pouvoir et de ressources accrues pour mieux soutenir le développement et les programmes communautaires à l'échelle locale et régionale.

Les mandats des commissions de services régionaux sont élargis afin d'inclure le développement communautaire, le transport régional et une orientation sociale dans les grands centres urbains. La SIES est un acteur principal dans l'élaboration et la mise en œuvre de certains domaines ciblés qui font partie du mandat élargi des CSR :

Développement communautaire

Les commissions joueront un rôle important afin d'assurer, pour leur région, une vision et un plan cohérents dans des domaines tels que le logement abordable, les services d'établissement pour les nouveaux arrivants ainsi que la promotion de la diversité, l'inclusion sociale et les communautés saines. Cette initiative sera appuyée par l'intégration des réseaux d'inclusion communautaire au sein des commissions de services régionaux. La Société d'inclusion économique et sociale travaillera en partenariat avec les commissions. Une approche coopérative plus forte fera en sorte que les investissements dans l'infrastructure et les programmes seront effectués plus efficacement au sein des régions et auront une plus grande incidence globale.

Transport régional (communautaire)

Les services de transport communautaires et régionaux permettent aux gens d'avoir accès aux soins médicaux, à la nourriture, au soutien familial, aux services bancaires et aux liens vitaux avec leurs communautés. Dans certains cas, les commissions de services régionaux dirigent déjà des initiatives de transport communautaire ou y participent. Les commissions seront chargées de réunir les intervenants et les gouvernements locaux, en collaboration avec la Société d'inclusion économique et sociale, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies et des services pour mieux servir les résidents.

Orientation sociale supplémentaire

Afin de tenir compte des défis critiques posés par une population vulnérable croissante qui se regroupe dans les grands centres urbains, les commissions de services régionaux des régions du Sud-Est, de Fundy et de la capitale adopteront une approche régionale pour faire face aux pressions les plus urgentes à partir de 2024. Les autres régions détermineront leurs propres échéances pour faire face à leurs défis particuliers.

Plus précisément, ces commissions s'associeront aux ministères et aux organismes locaux existants pour financer la prestation de services dans les domaines de l'itinérance, de la réduction de la pauvreté et de la santé mentale.

Dès que la réforme a été annoncée, la SIES a amorcé une démarche de collaboration et de partenariat avec les différents intervenants de la réforme, plus particulièrement les CSR, le gouvernement, un comité de travail et les responsables de la transition, qui ont été nommés par le gouvernement, ainsi qu'avec les représentants des RIC en poste. Comme le prévoyait la réforme, les RIC ont intégré leur CSR respective et poursuivront leur travail relativement aux mesures prioritaires prévues par EVP3 qui les concernent. Les CSR peuvent attribuer d'autres responsabilités à leur RIC, conformément aux exigences prévues par la réforme de la gouvernance locale. Les CSR deviendront l'organisation d'attache de leur RIC et elles seront responsables de la gestion et du fonctionnement de celle-ci. Elles assureront la mise en œuvre d'EVP3 et des autres activités pour élargir le développement communautaire en fonction des besoins et des capacités.

L'intégration des RIC dans les CSR a entraîné certains changements dans le cas de leurs noms, leurs limites géographiques et leurs numéros de région. L'illustration à la page suivante présente deux cartes de la province : la première indique les numéros de région et les limites géographiques des RIC avant leur intégration dans les CSR. La deuxième carte affiche la nouvelle carte des RIC intégrés dans les CSR.

Carte 1 – Anciennes régions des RIC



Carte 2 – Nouvelles régions des CSR/RIC



Pour obtenir la liste des communautés comprises dans chaque CSR, veuillez consulter le site suivant : [Règlement sur les régions – Loi sur la prestation de services régionaux](#).

211NB

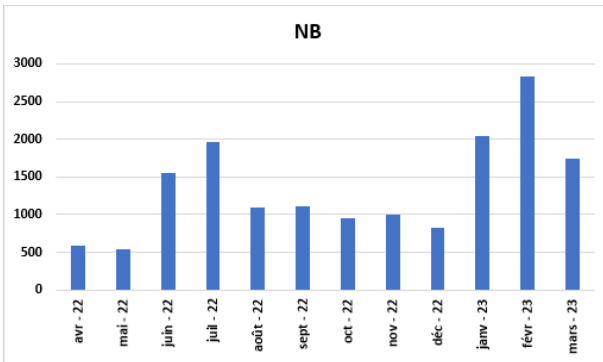
211 NB, une ressource gratuite et confidentielle pour aider les Néo-Brunswickois à s’orienter parmi les services, a été lancée en octobre 2020 par le gouvernement provincial en partenariat avec le gouvernement fédéral, Centraide et la SIES. Le 211NB est un service de renseignement et d’aiguillage qui oriente les gens du Nouveau-Brunswick vers d’essentiels services sociaux, communautaires, gouvernementaux et de soutien à la personne. Il aide les gens à trouver rapidement les programmes et services gouvernementaux et communautaires dont ils ont besoin pour leur situation particulière. Ce service téléphonique est offert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, toute l’année, et ce dans les deux langues officielles et dans 170 autres langues grâce à des services d’interprétation.

Le site Web www.nb.211.ca a été lancé en août 2021 et il est doté d’une fonction de recherche pour accéder à de l’information sur les ressources communautaires. De plus, un service de clavardage a été lancé en novembre 2021.

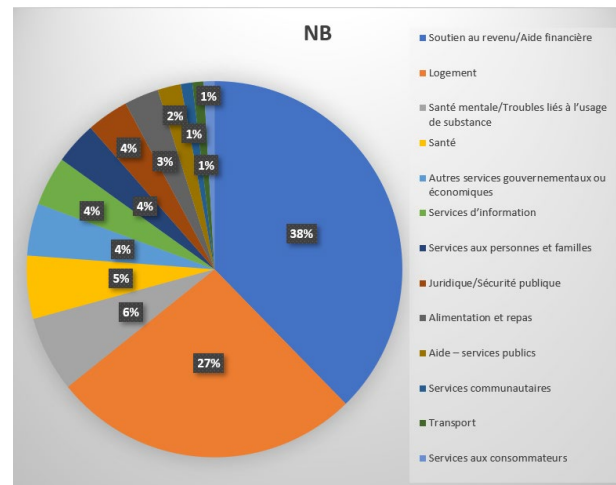
Le 211NB s’est révélé apporter un soutien indispensable aux citoyens pour les aider à trouver des services et des ressources, notamment au chapitre de l’alimentation et du logement, des services de santé mentale, des services aux aînés et aux jeunes, et bien plus encore. Le programme a contribué à pallier de nombreux manques, particulièrement pendant la pandémie.

Le volume d’appels a augmenté en 2022-2023, en particulier avec de nouvelles initiatives telles que la prestation d’urgence pour le carburant et le logement. Entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023, les navigateurs de 211NB ont répondu à 16 266 appels. Ils ont également répondu à 608 demandes par clavardage, par courriel et dans les médias sociaux. La plupart des appels concernaient l’aide financière temporaire, l’aide aux frais de logement et les programmes de revenu de base. Plus de 42 000 utilisateurs ont visité www.nb.211.ca au moins une fois depuis son lancement en août 2021.

Nombre d'appels reçus d'avril 2022 à mars 2023



Besoins identifiés d'avril 2022 à mars 2023



Histoire de réussite du 211

Une navigatrice des services du 211NB a répondu à l'appel d'une femme âgée qui cherchait un téléphone cellulaire gratuit. La dame a également fait savoir à la navigatrice qu'elle avait une déficience visuelle.

La navigatrice des services a recherché des ressources. Elle a trouvé un programme qui offre aux personnes admissibles ayant une déficience visuelle des téléphones intelligents gratuits dotés d'applications accessibles. L'organisme propose également de la formation sur la manière dont les personnes malvoyantes peuvent utiliser les téléphones intelligents. L'appelante était heureuse d'entendre parler de ce service et a dit qu'elle communiquerait avec l'organisme.

Bon d'études canadien

La SIES fait la promotion au Nouveau-Brunswick du Bon d'études canadien (BEC), une prestation offerte par le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC). Le BEC est offert gratuitement aux enfants nés après 2004 dans une famille dont le revenu net est de moins de 49 020 \$ ou à une famille ayant jusqu'à trois enfants.

Les enfants admissibles recevront 500 \$ et ils recevront 100 \$ de plus pour chaque année où ils sont admissibles (jusqu'à 15 ans ou jusqu'à concurrence de 2 000 \$). Les prestations sont aussi offertes pour toutes les années pendant lesquelles l'enfant était admissible avant la présentation de la demande. L'argent doit être déposé dans le régime enregistré d'épargne-études (REEE) approprié de l'enfant et peut être utilisé pour aider à payer des études ou une formation après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Un employé de la SIES est coprésident national du Réseau des champions du BEC du ministère de l'ESDC, un groupe de travail pancanadien d'organismes qui font la promotion du BEC.

La SIES et EDSC ont collaboré à l'envoi par la poste, en février 2023, d'un message destiné à plus de 54 000 parents et enfants admissibles, pour les informer de l'existence des « Super comptoirs – Obtenez vos prestations » et de la possibilité d'obtenir des renseignements sur le processus de demande de BEC par le biais d'un tel comptoir. De nombreux parents ont visité ces super comptoirs pour savoir comment s'inscrire au BEC, pour recevoir des conseils sur la façon d'ouvrir un REEE et, dans certains cas, pour se rendre à Service Canada afin d'obtenir un numéro d'assurance sociale.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur la promotion du BEC et l'accessibilité à l'inscription pour les enfants du Nouveau-Brunswick et de tout le Canada. Des plans fondés sur les expériences vécues au cours de la dernière année sont en cours d'élaboration afin d'évaluer la possibilité d'instaurer un processus de demande entièrement en ligne et de lancer une campagne provinciale pour le BEC.

Stratégie nationale de réduction de la pauvreté

La stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, [Une chance pour tous](#), a été lancée en août 2018 avec la vision d'aider à réduire la pauvreté, d'appuyer les Canadiens qui travaillent fort pour intégrer la classe moyenne et de bâtir un pays prospère et véritablement inclusif où tout le monde profite de la croissance économique – un pays où tous les Canadiens peuvent réaliser leur plein potentiel.

Une chance pour tous reconnaît que la pauvreté n'est pas qu'une question d'argent. En plus d'assurer un suivi de l'incidence de la pauvreté (par l'intermédiaire des *Mesures de la pauvreté fondées sur un panier de consommation*), le gouvernement du Canada s'est engagé à créer un tableau de bord d'indicateurs permettant de surveiller d'autres dimensions majeures de la pauvreté, notamment : l'insécurité alimentaire, les besoins en matière de santé et de logement non comblés et l'itinérance chronique, la pauvreté économique extrême, la littératie et la numératie, le nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, la proportion de Canadiens à faible revenu relatif, les personnes faisant partie des 40 % inférieurs de la répartition du revenu, le salaire horaire médian, le taux d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu, l'écart moyen de la pauvreté et la résilience des actifs (mesurée par la capacité d'assumer des dépenses pendant trois mois à partir d'une épargne constituée).

L'objectif général du plan fédéral est de réduire la mesure de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, comparable au niveau de 2015 de la mesure du consommateur. L'objectif de réduction de 50 % de la pauvreté s'harmonise à l'un des [objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030](#) adoptés par le Canada en 2015. L'objectif du plan EVP3 de la SIES est également conforme au plan fédéral.

Modifications à la Loi sur les normes d'emploi

Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail procède actuellement à un examen législatif du salaire minimum. La question de l'indexation annuelle du salaire minimum a déjà été réglée. En décembre 2021, le gouvernement a annoncé qu'il allait augmenter le salaire minimum de 2 \$ l'heure en 2022. Une hausse déjà prévue de 1 \$ l'heure en avril et une autre de 1 \$ l'heure en octobre feront passer le salaire minimum dans la province à 13,75 \$ l'heure, soit le taux le plus élevé au Canada atlantique. Cette augmentation de 17 % représente la hausse la plus importante depuis 1980.

Réseau d'éducation financière

Le Réseau d'éducation financière est composé d'organismes gouvernementaux, privés et sans but lucratif ayant uni leurs forces pour faciliter l'accès des Néo-Brunswickois aux connaissances, aux compétences et aux outils dont ils ont besoin pour prendre des décisions financières responsables et éclairées. La SIES compte parmi les membres fondateurs du Réseau d'éducation financière, et un membre de son personnel préside le Réseau du Nouveau-Brunswick.

La mission du Réseau d'éducation financière consiste à créer et à maintenir un vaste réseau provincial de leaders de confiance dans les domaines de l'information et de l'éducation en littératie financière et à rendre les habitants de la province plus compétents financièrement en améliorant l'accès à des outils et ressources faciles à comprendre. La force du Réseau d'éducation financière est le réseau de collaboration de personnes qui mettent en commun des ressources, du matériel et de l'information pour mieux servir les Néo-Brunswickois.

Obtenez vos prestations – aide gratuite pour l'impôt

En 2011, la SIES a commencé à collaborer avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social (DS) du Nouveau-Brunswick pour promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt (PCBMI). Depuis ce temps, le programme « Obtenez vos prestations » a fait l'objet d'une vaste promotion. Les personnes et familles ayant un faible revenu qui ne produisent pas de déclaration de revenus annuelle se voient ainsi privées de nombreux crédits et prestations qui pourraient améliorer leurs vies, puisque l'admissibilité à ces programmes est fondée sur le revenu. Ce projet a aidé les Néo-Brunswickois à accéder à plus de 424 millions de dollars en prestations pour leurs familles.

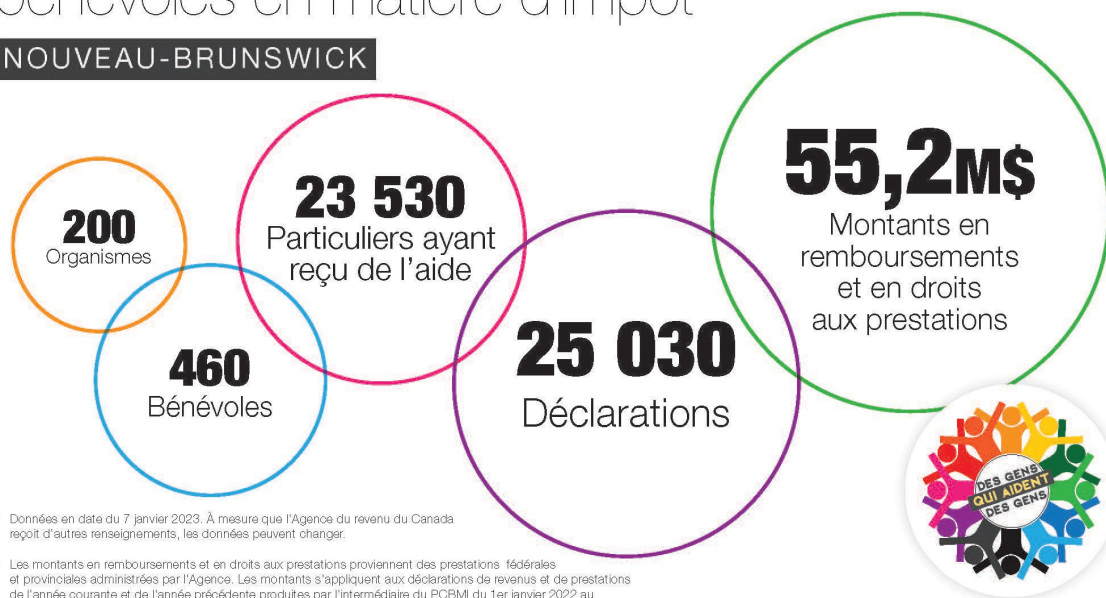
La force du projet « Obtenez vos prestations » du Nouveau-Brunswick continue de résider dans les partenariats de collaboration établis entre les organismes. La SIES est chef de projet et aide l'ARC à entrer en contact avec les particuliers et les communautés, ce qui permet au programme de prendre de l'essor dans toute la province. Le programme « Obtenez vos prestations » est unique parce qu'il est géré à l'échelle provinciale et il relie des ministères et organismes provinciaux et fédéraux comme Service Canada, Emploi et Développement social Canada et les Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la saison fiscale 2023, la SIES, l'ARC et Service Canada ont collaboré en vue de la mise sur pied de huit super comptoirs à travers le Nouveau-Brunswick : Edmundston, Saint John, Fredericton, Woodstock, Moncton, Bathurst et Tracadie-Sheila. Les points forts des super comptoirs ont été les visites du chef de cabinet du ministère du Revenu national, Faizel Gulamhussein, au comptoir de Saint John, et de l'honorable Diane Lebouthillier, ministre du Revenu national, aux super comptoirs de Shediac et de Moncton. Ils y ont rencontré les organisateurs et les bénévoles du comptoir et ont discuté avec eux.

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt

2022

NOUVEAU-BRUNSWICK



1 Données en date du 7 janvier 2023. À mesure que l'Agence du revenu du Canada reçoit d'autres renseignements, les données peuvent changer.

2 Les montants en remboursements et en droits aux prestations proviennent des prestations fédérales et provinciales administrées par l'Agence. Les montants s'appliquent aux déclarations de revenus et de prestations de l'année courante et de l'année précédente produites par l'intermédiaire du PCBMI du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

3 La province ou le territoire assujéti est l'endroit où résidait le particulier le 31 décembre 2022, comme il est indiqué dans sa déclaration. Un particulier peut avoir plusieurs déclarations (année courante et années précédentes) produites dans plus d'une province ou d'un territoire. Les totaux provinciaux et territoriaux ne correspondent pas aux totaux nationaux. Cette situation s'explique par le fait que les totaux nationaux comprennent les personnes dont la province ou le territoire de résidence n'a pas pu être déterminé lorsque les données ont été recueillies.

4 Toutes les données ont été arrondies.

canada.ca/impots-aide · canada.ca/impots-benevoles

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire dépend d'un système alimentaire sain et durable qui garantit la disponibilité d'aliments sains aujourd'hui et pour les générations futures. La production, la distribution, l'accès, la consommation, l'élimination et l'éducation sont nécessaires pour atteindre la sécurité alimentaire. Depuis juin 2020, [Food Depot Alimentaire](#) est l'organisme responsable de la gestion des banques alimentaires dans la province. 65 banques alimentaires sont enregistrées auprès de Food Dépôt Alimentaire.

Dans le cadre du pilier « Inclusion et communautés saines » de l'EVP3, la SIES continue d'aborder la sécurité alimentaire par le biais de partenariats et de connexions. La Société collabore avec les programmes alimentaires scolaires et les divers intervenants en sécurité alimentaire communautaire pour se concentrer sur la collecte de détails sur les programmes régionaux, ainsi que sur la mise en œuvre, le suivi et la participation aux groupes de travail provinciaux. Un soutien est également offert pour rechercher des possibilités de subventions auprès de parties autres que la SIES alors que nombreuses possibilités de financement de différentes organisations sont devenues disponibles à la suite de la pandémie.

En tant que membre actif du Comité consultatif du Réseau d'action pour la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, la Société s'associe à des intervenants du gouvernement et à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la connectivité, l'harmonisation et l'engagement en matière d'alimentation dans la province.

Ci-dessous, un compte-rendu d'activités en place en matière de sécurité alimentaire

- Soutien continu aux RIC pour les aider à coordonner les efforts;
- Partage d'information sur les nouvelles sources de financement disponibles pour les RIC et leurs partenaires ;
- Les RIC ont tenu une liste régionale à jour des ressources communautaires en matière de sécurité alimentaire, qui a été transmise à la SIES et au ministère du Développement social, et ont offert du soutien et des conseils à leurs partenaires.

De beaux sourires et une bonne vision

Le programme « De beaux sourires et une bonne vision » est le régime de soins dentaires et de la vue pour les enfants des familles à faible revenu du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas d'assurance dentaire ou de la vue, soit privée ou gouvernementale. Mis sur pied dans le cadre du premier plan d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*, ce programme continue d'offrir l'accès aux soins dentaires et aux soins de la vue aux enfants vulnérables du Nouveau-Brunswick.

Au 31 décembre 2022, un total de 16 371 enfants dans la province avaient accès au programme.

Sports, activités récréatives et loisirs inclusifs

Réimaginer l'accès aux sports, activités récréatives et loisirs

La SIES a dirigé le travail avec la faculté de kinésiologie de l'Université du Nouveau-Brunswick et le ministère du Tourisme, de la Culture et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet « Repenser l'accès aux activités sportives et récréatives », qui a pour objectif d'éliminer les obstacles à la participation aux sports, activités récréatives et loisirs pour les Néo-Brunswickois à faible revenu faisant partie de groupes méritant l'équité.

Des recherches approfondies ont été menées au cours de l'exercice financier, notamment :

- Une analyse documentaire axée sur les facteurs habilitants et contraignants qui influencent la participation à des sports, activités récréatives et loisirs chez les personnes les plus susceptibles d'être en situation de pauvreté (groupes ethniques et raciaux, ménages monoparentaux, personnes âgées, personnes handicapées et populations autochtones) et sur les pratiques, programmes et politiques prometteurs qui soutiennent la réduction de la pauvreté et l'accès aux sports, activités récréatives et loisirs.

- Un groupe de discussion avec le comité du groupe de travail de la SIES (composé de 25 membres provinciaux représentant plusieurs secteurs) a donné un aperçu des défis et des possibilités au sein de leurs secteurs qui influencent l'accès aux sports, activités récréatives et loisirs pour les résidents faisant partie de groupes méritant l'équité.
- Une carte des intervenants dans le domaine de la réduction de la pauvreté et des cartes des installations de sports, activités récréatives et loisirs pour les régions de Restigouche et du comté de Charlotte ont été créées.
- Des conversations préliminaires et des entretiens ont eu lieu avec 43 intervenants dans le domaine de la réduction de la pauvreté et des fournisseurs de sports, activités récréatives et loisirs dans les régions de Restigouche et du comté de Charlotte. Ces conversations ont mis en évidence les possibilités offertes dans leurs communautés et les défis auxquels de nombreux fournisseurs sont confrontés lorsqu'ils soutiennent les résidents faisant partie de groupes méritant l'équité.
- Douze intervenants communautaires ont été choisis et ils ont contribué à la coordination et à la planification des ateliers d'engagement communautaire dans leurs communautés.
- Onze ateliers d'engagement communautaire ont été organisés dans les régions de Restigouche et du comté de Charlotte.
- Six ateliers de conception dirigés par des citoyens ont été organisés de la mi-février à la fin mars 2023. Le comité de conception a identifié des problèmes clés et a réfléchi à des concepts possibles à mettre à l'essai et à évaluer dans les communautés du Restigouche et du comté de Charlotte.

Prêt d'objets par l'intermédiaire des bibliothèques

La SIES s'associe au Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) afin de fournir de l'aide financière en vue de l'achat d'objets que les bibliothèques publiques peuvent prêter et qui contribuent à la pratique de sports, d'activités récréatives et de loisirs (en particulier dans le cas des familles à faible revenu). L'aide financière est répartie en parts égales entre les cinq régions de bibliothèques du SBPNB et des objets seront acquis pour tous les groupes d'âge.

Le prêt d'objets par l'intermédiaire des bibliothèques présente les avantages suivants :

- Il donne aux usagers la possibilité d'avoir accès à une vaste gamme d'outils, de matériel et d'activités qu'ils n'auraient peut-être pas les moyens de se payer.
- Il donne aux usagers la possibilité d'avoir accès à des outils et à du matériel dont ils ont besoin seulement à l'occasion.
- Il donne aux nouveaux arrivants la possibilité de faire gratuitement l'essai d'activités adaptées à la réalité canadienne (p. ex. la raquette, le ski).
- Il aide à promouvoir, entre autres, le bien-être physique, la santé mentale et la viabilité.
- Il aide les nouveaux usagers à découvrir les services offerts par les bibliothèques.

Les principaux articles de sport et de loisirs que les 63 bibliothèques publiques ont acquis pour leurs communautés comprennent :

- Jeux de société
- Raquettes à neige
- Ukulélés
- Jeux de lancer de rondelles
- Traîneaux
- Jeux de pickleball
- Planches à roulettes
- Raquettes de tennis
- Bâtons de marche/randonnée
- Trotinettes

En 2022-2023, les articles achetés dans le cadre de ce programme ont été empruntés 889 fois.

Santé mentale et dépendances

Le ministère de la Santé a annoncé un nouveau [Plan d'action interministériel visant les dépendances et la santé mentale](#) en 2021. Ce plan a pour but d'améliorer la santé de la population et l'accès aux services, d'intervenir plus tôt auprès de la population et de réduire les conséquences de la toxicomanie.

La SIES soutient la stratégie provinciale en finançant des projets et des initiatives aux niveaux local et régional.

Conseil consultatif national sur la pauvreté

Pour assurer la responsabilité continue envers les Canadiens en matière de réduction de la pauvreté, le gouvernement du Canada a créé en 2019 un [Conseil consultatif national sur la pauvreté](#) (ci-après désigné simplement comme le Conseil consultatif). Le Conseil consultatif a pour mandat de fournir des conseils indépendants au ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, sur la réduction de la pauvreté; de présenter un rapport annuel sur les progrès réalisés en vue de réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, par rapport aux données de 2015; de poursuivre le dialogue sur la pauvreté entamé avec les Canadiens; et d'entreprendre toute activité indiquée par le ministre.

La SIES s'engage à poursuivre sa collaboration avec les parties prenantes par l'intermédiaire du Conseil consultatif sur la pauvreté et à travailler de concert avec le gouvernement du Canada pour améliorer l'inclusion économique et sociale des résidents du Nouveau-Brunswick.

[Le rapport de 2022 du Conseil consultatif national sur la pauvreté : Transformer nos systèmes.](#)

Régime médicaments du Nouveau-Brunswick

Mis sur pied dans le cadre du premier plan d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*, le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick donne accès à une assurance-médicaments aux Néo-Brunswickois non assurés. Le régime couvre plus de 5 000 médicaments d'ordonnance, y compris de nombreux médicaments au coût élevé. Les primes et les quotes-parts maximum sont calculées en fonction du revenu annuel de la famille, tel qu'indiqué par l'Agence du revenu du Canada sur la déclaration de revenus pour l'année précédant immédiatement l'année en cours. Tous les adultes participants au régime paient des primes mensuelles pour en faire partie. Les enfants de 18 ans et moins ne paieront pas de primes, mais un parent doit être inscrit au régime.

Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick est offert à tous les résidents du Nouveau-Brunswick qui :

- détiennent une carte d'assurance-maladie valide;
- n'ont pas d'assurance-médicaments (régime privé ou programme gouvernemental); ou
- ont une assurance-médicaments qui ne couvre pas certains médicaments qui font partie du Formulaire des Régimes médicaments du Nouveau-Brunswick, ou ont atteint leur limite de couverture maximale annuelle ou à vie.

Adhésion au Régime médicaments du N.-B.

Remarque : Le 1^{er} novembre 2022, le nombre de niveaux de primes – basés sur le revenu – est passé de 6 à 21, afin de garantir un équilibre entre l'accessibilité financière pour les membres et le coût pour le gouvernement. Les niveaux de primes supplémentaires permettent un changement plus progressif lorsque les primes augmentent, ce qui élimine les situations où les membres du régime subissent une forte augmentation de leur prime en raison d'une faible croissance de leur revenu.

Exercice	2021-2022		2022-2023
Nombre total de membres inscrits	16 498		16 768
Nombre total (%) de membres payant les trois primes les plus basses (200 \$, 400 \$ et 800 \$ par année)	9 498 (57 %)	Nombre total (%) de membres payant les trois primes les plus basses (66 \$, 133 \$ et 266 \$ par année)	5 611 (33 %)
Nombre (%) de membres payant 200 \$ par année	3 855 (23 %)	Nombre (%) de membres payant 66 \$ par année	4 754 (28 %)
Nombre (%) de membres payant 400 \$ par année	1 894 (11 %)	Nombre (%) de membres payant 133 \$ par année	467 (3 %)
Nombre (%) de membres payant 800 \$ par année	3 749 (23 %)	Nombre (%) de membres payant 266 \$ par année	390 (2,3 %)

Source : Base de données du Régime médicaments du N.-B. du ministère de la Santé et tableau de bord du Régime médicaments du N.-B.

Promotion et sensibilisation

En 2022-2023, les activités de promotion de la SIES ont essentiellement visé à appuyer les réseaux d'inclusion communautaire dans le cadre de leur intégration à leurs commissions de services régionaux respectives. La SIES a également organisé une vaste campagne de promotion en ce qui concerne les « Super comptoirs – Obtenez vos prestations du Nouveau-Brunswick » dans province, soit dans les médias sociaux, à la radio, dans la presse écrite et dans le cadre de divers programmes de soutien communautaires. La SIES a également participé aux conférences et aux réunions annuelles des organismes suivants :

- Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick
- Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Association des cités du Nouveau-Brunswick
- Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
- Association de logement sans but lucratif du Nouveau-Brunswick
- Association des centres de ressources familiales du Nouveau-Brunswick

Examen des programmes, des services et des politiques fiscales du gouvernement

L'examen des programmes, des services et des politiques fiscales du gouvernement vise à simplifier ces programmes et services et à en assurer l'efficacité en vue de mieux soutenir les résidents du Nouveau-Brunswick.

Pour l'année d'imposition 2022, le montant personnel de base est passé de 10 817 \$ à 11 720 \$, et le seuil de la réduction d'impôt pour faibles revenus est passé de 18 268 \$ à 19 177 \$. Par conséquent, un contribuable célibataire dont le revenu ne dépasse pas 19 177 \$ ne paiera pas d'impôt provincial sur le revenu des particuliers pour 2022. En ce qui concerne les familles, le seuil de revenu – où aucun impôt provincial sur le revenu n'est payé – est plus élevé que dans le cas d'une personne seule.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait publier une stratégie provinciale en matière de logement au début de l'été 2023.

Réforme de l'aide sociale

Dans le cadre d'EVP3, la SIES s'est engagée à mener une réforme de l'aide sociale dans le but d'abattre les obstacles à l'emploi et de fournir un soutien au revenu suffisant aux citoyens qui n'ont pas la capacité de travailler.

Le 1^{er} octobre 2021, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a apporté des changements aux programmes d'aide sociale dans le but d'accroître l'aide financière mise à la disposition des bénéficiaires de l'aide sociale :

- Les prestations des bénéficiaires de l'aide sociale ne seront plus réduites s'ils reçoivent aussi des versements de pension alimentaire pour enfants, l'Allocation Canada - Nouveau-Brunswick pour le logement ou des montants compensatoires liés à des lésions corporelles.
- L'exemption salariale, qui permet aux bénéficiaires de conserver une partie de leurs prestations d'aide au revenu lorsqu'ils occupent un emploi, a été accrue. Les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent dorénavant conserver jusqu'à 500 \$ de revenus gagnés chaque mois, en plus de 0,50 \$ de chaque dollar additionnel gagné au-delà de 500 \$.
- Les membres du personnel infirmier praticien sont maintenant autorisés à signer les formulaires médicaux des clients de l'aide sociale qui demandent une désignation de personne handicapée.
- Les prestations d'aide sociale des clients qui vivent avec leurs parents ou qui consacrent moins de 25 % de leur prestation d'aide mensuelle au logement ne seront plus réduites.
- Les changements comprennent également une mise à jour de la définition de « sourd » dans les programmes d'aide sociale pour favoriser une meilleure évaluation des personnes ayant une déficience auditive.
- L'indexation de tous les taux d'aide sociale selon l'inflation. Cela signifie que le 1^{er} avril de chaque année, les taux d'aide sociale seront accrus en fonction du changement en pourcentage de l'indice des prix à la consommation du Nouveau-Brunswick.

D'autres investissements pour les clients de l'aide sociale sont attendus au printemps 2023.

Des précisions sur la réforme sont expliquées dans le document suivant : [Réforme de l'aide sociale 2021](#).

Entreprise sociale

Des activités de mobilisation et de planification sont en cours avec les principaux intervenants de l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick. Au cours de cet exercice, dans le cadre d'un partenariat avec la SIES, le Centre Pond-Deshpande de l'UNB facilite la mise en place du Conseil consultatif Entreprise sociale du Nouveau-Brunswick, composé de défenseurs et de décideurs clés de l'économie sociale dans la province. Le Conseil fournit en permanence des conseils, des contributions et un soutien au réseautage des principaux intervenants et ses membres se réunissent une fois par trimestre.

Au cours de l'exercice 2022-2023, la SIES a lancé un nouveau fonds de financement social afin d'accroître la capacité et la viabilité des entreprises sociales au sein des organismes sans but lucratif de la province. Ce fonds est géré par la CBDC Chaleur, à Bathurst, tout comme le processus de demande et d'octroi de financement.

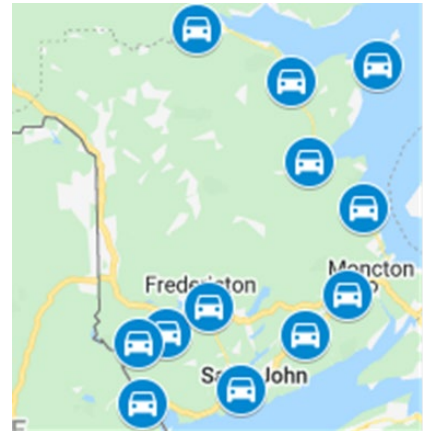
Transport

L'accès au transport est essentiel à la réduction de la pauvreté, en particulier dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Il est essentiel que les Néo-Brunswickois aient accès aux soins médicaux, à la nourriture, au soutien familial, aux services bancaires et aux liens vitaux avec leurs communautés.

L'une des mesures prioritaires d'EVP3 consiste à élaborer et à mettre en œuvre des plans de transport régional pour accroître l'accessibilité, le caractère abordable et l'offre des services de transport. Le transport inclusif fait partie des mesures prioritaires depuis EVP1 et a poursuivi son expansion grâce à EVP2. En 2017, le Comité consultatif de la SIES sur les systèmes de transport ruraux et urbain – composé d'intervenants de divers secteurs possédant une expertise liée aux enjeux de transport au Nouveau-Brunswick – a élaboré et soumis au gouvernement une stratégie de transport durable pour le Nouveau-Brunswick afin d'améliorer l'accès au transport communautaire : [Des surfaces aux services](#). Depuis, les programmes de transport communautaire ont fait beaucoup de chemin. Avec l'entrée en jeu d'EVP3, les RIC ont travaillé avec persévérance pour élargir l'offre de services de transport à mesure que le transport devenait le

principal enjeu durant la pandémie.

À la mi-mars 2020, lors de l'écllosion de COVID-19, la SIES a rapidement mis au point des protocoles précis, y compris l'aide à l'approvisionnement en équipement de protection individuelle pour les conducteurs et les passagers afin de contribuer au fonctionnement sécuritaire des services de transport dans la province. Un comité spécial a été créé pour travailler en collaboration avec les forces de police provinciales, la GRC, l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick et le ministère de la Sécurité publique. Un [répertoire des services de transport communautaire indépendants](#) a également été créé.



La SIES fournit le soutien administratif et financier nécessaire à l'établissement et au fonctionnement des services de transport en favorisant les liens entre les divers services en vue d'améliorer le modèle de fonctionnement. Elle offre également du soutien pour la mise en œuvre, le suivi, le maintien du programme de transport communautaire/régional tout en collaborant à l'élargissement régional d'un programme communautaire, en participant aux groupes de transport provinciaux et la recherche active de possibilités de subventions de parties autres qu'elle-même. La SIES a aussi assuré une liaison entre les services communautaires et les principaux intervenants et décideurs à l'échelon provincial.

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 au Nouveau-Brunswick, les douze commissions de services régionaux (CSR) de la province ont reçu le mandat d'assurer un leadership régional en matière de transport régional et de transport communautaire. Pour optimiser ces efforts et la mise en commun des ressources, les CSR sont chargées de rassembler les intervenants et les gouvernements locaux, en collaboration avec la SIES, en vue de poursuivre l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies et des services visant à mieux servir les résidents.

Symposium sur le transport

Les 22 et 23 mars 2023, plus de 200 personnes ayant un intérêt, un mandat, des connaissances ou de l'expérience dans le domaine du transport en commun et du transport communautaire ont participé à un symposium sur le transport public et communautaire organisé par la SIES. Les conférenciers-invités et exposants ont partagé leurs expériences et leurs innovations pour inspirer les participants, les décideurs, les élus, les acteurs et les intervenants dans le domaine du développement de services de transport en commun et communautaire.

Les participants ont eu l'occasion d'être regroupés par région afin de faire un état des lieux quant à l'organisation des services de transport de personnes et d'identifier les actions permettant de favoriser le développement des services de transport en commun et communautaire au sein de leurs territoires respectifs. Ainsi, le symposium a su mobiliser les forces vives de la province et a jeté les bases du développement harmonieux de services de transport en commun et communautaire adaptés aux besoins des différentes communautés néo-brunswickoises.



Certains des travaux réalisés au cours de l'exercice financier en matière de services de transport :

- Coordination des réunions hebdomadaires du groupe de travail sur le transport et des réunions provinciales s'y rapportant, pour assurer une transition efficace et sécuritaire vers les nouvelles mesures liées à la COVID-19;
- Collaboration avec les équipes de résilience en matière de transport;
- Collaboration avec le Réseau de santé Vitalité pour le transport des patients;

- Création d'un groupe de travail dans la Péninsule acadienne aux fins d'élaboration d'une stratégie de transport;
- Création d'une page Web consacrée aux services de transport;
- Création de vidéos promotionnelles pour faire connaître les services de transport dans toute la province;
- Élaboration d'une stratégie de recrutement de bénévoles.

De mars 2020 au 31 mars 2023 :

Nombre de kilomètres parcourus par des bénévoles

2 297 718 +

Nombre moyen de déplacements par année

28 078

Nombre d'heures par les bénévoles

21 117

Histoire de réussite des services de transport

« Votre service de transport régional a joué un rôle essentiel en permettant à ma mère, qui vivait à Halifax, de se rapprocher de chez-elle au Nouveau-Brunswick. Elle est une personne âgée à faible revenu avec un handicap qui l'oblige à utiliser un fauteuil roulant motorisé pour se déplacer partout. Heureusement pour nous, votre service de transport régional dispose d'une camionnette électrique permettant l'accès en fauteuil roulant. Sans ce précieux service, ma mère n'aurait pas pu revenir près de sa famille. Merci beaucoup pour votre service inestimable à la communauté. »

Progrès des 9 mesures prioritaires

Ensemble pour vaincre la pauvreté 3

Continu

La mesure prioritaire progresse de façon continue et ne fait pas l'objet d'une date d'achèvement.

En cours

Le travail relatif à la mesure prioritaire a débuté et il se poursuit en vue de l'achèvement.

Terminé

La mesure prioritaire est terminée, et l'objectif a été atteint.

Mesure	État de la mesure
Pilier 1 : Sécurité du revenu	
1. Réformer l'aide sociale pour éliminer les barrières à l'emploi des clients qui peuvent travailler et fournir un soutien suffisant à ceux qui se heurtent à de multiples barrières les empêchant de travailler.	Continu Les bénéficiaires de l'aide sociale sont admissibles à recevoir plus de revenus en raison d'une diminution des déductions et de l'indexation annuelle de leurs taux d'aide à la variation de l'Indice des prix à la consommation du N.-B. Les modifications comprennent : <ul style="list-style-type: none">• Les prestations ne seront plus réduites si les clients reçoivent aussi des versements de pensions alimentaires pour enfants, l'Allocation Canada - Nouveau-Brunswick pour le logement ou des montants compensatoires liés aux lésions corporelles.• Hausse de l'exemption salariale, ce qui permet aux clients de conserver jusqu'à 500 \$ de revenus gagnés chaque mois, plus 0,50 \$ pour chaque dollar supplémentaire gagné au-delà de 500 \$.• Les clients ne verront plus leur prestation d'aide sociale réduite s'ils vivent avec des parents ou s'ils consacrent moins de 25 % de leur paiement mensuel d'aide sociale à leur logement.• Mise à jour de la définition de « sourd » dans les programmes d'aide sociale, conformément à la recommandation des intervenants.• Les infirmières praticiennes et les infirmiers praticiens seront autorisés à signer des formulaires médicaux pour les clients de l'aide sociale qui demandent une désignation de personne handicapée.• Tous les taux d'aide sociale sont indexés selon les taux d'inflation annuels.• Modification de la définition d'unité économique / Politique sur le revenu du ménage afin d'accroître les options en matière de logement pour les bénéficiaires.• Les 200 premiers dollars en vertu du Régime de pension du Canada (RPC) [sur une base mensuelle, par dossier] sont dorénavant assortis d'une exemption pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

<p>2. Mener une consultation sur les modifications à la <i>Loi sur les normes d'emploi</i> afin de mieux aider les travailleurs à faible revenu, notamment en examinant les taux des heures supplémentaires, en améliorant les dispositions sur les congés de maladie, en abrogeant l'exemption pour les travailleurs domestiques et en étalonnant le salaire minimum à la moyenne de l'Atlantique d'ici 2021, qui sera indexé annuellement par la suite.</p>	<p>En cours</p> <p>Les hauts fonctionnaires d'EPFT examinent une ébauche de plan pour une consultation sur la LNE.</p> <p>Salaire minimum actuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 1^{er} avril 2022 : passe à 12,75 \$ l'heure • Le 1^{er} octobre 2022 : passe à 13,75 \$ l'heure • Le 1^{er} avril 2023 : passera à 14,75 \$ l'heure <p>Le taux horaire de salaire minimum des heures supplémentaires est passé de 17,63 \$ à 19,13 \$ le 1^{er} avril 2022, et à 20,63 \$ le 1^{er} octobre 2022.</p> <p>Depuis mars 2019, le taux de salaire minimum est indexé en fonction de l'augmentation de l'IPC du Nouveau-Brunswick et ce, le 1^{er} avril de chaque année.</p>
<p>3. Investir, au moyen d'un nouveau fonds de finance sociale, afin d'accroître les capacités et la viabilité des entreprises sociales relevant d'organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick.</p>	<p>Continu</p> <p>Un accès aux mesures de soutien du GNB pour le développement d'entreprises sociales au Nouveau-Brunswick a été établi.</p> <p>Partenariats :</p> <p>Centre Pond-Deshpande (CPD) :</p> <p>Offre de la formation, du soutien, un site web ainsi que du soutien au comité consultatif</p> <p><u>CBDC Chaleur</u> :</p> <p>Gère le fonds pour l'investissement et le développement d'entreprises sociales financé par la SIES (projet spécial)</p> <p>Lancement d'une plateforme de formation en entreprise sociale à l'intention des organismes sans but lucratif.</p>
<p>Pilier 2 : Coordination des programmes et des services</p>	
<p>4. Examiner les programmes, les services et les politiques fiscales gouvernementaux qui s'adressent aux personnes et aux familles à faible revenu pour éliminer les redondances, simplifier les exigences de demande complexes et assurer l'efficacité des programmes pour mieux aider les résidents du Nouveau-Brunswick.</p>	<p>En cours</p> <p>Un examen complet des programmes, des services et des politiques fiscales du GNB visant les personnes et les familles à faible revenu ne pourra être entrepris pleinement qu'après la pandémie.</p> <p>Pour l'année d'imposition 2022, le montant personnel de base est passé de 10 817 \$ à 11 720 \$. Le seuil de la réduction d'impôt pour les personnes à faible revenu a été revu à la hausse, passant de 18 268 \$ à 19 177 \$.</p> <p>Sous ce seuil de revenu, un déclarant seul ne paiera pas d'impôt provincial sur le revenu pour 2022. Pour les familles, le seuil de revenu sous lequel aucun impôt provincial n'est payé est supérieur à celui d'un particulier célibataire. La réduction d'impôt pour les personnes à faible revenu est éliminée progressivement pour que</p>

	d'autres Néo-Brunswickois à faible revenu puissent également en bénéficier.
5. Mettre sur pied un guichet unique où les Néo-Brunswickois pourront plus facilement obtenir de l'information et avoir accès aux programmes et aux services gouvernementaux et communautaires dont ils ont besoin.	Terminé 211NB Mise en œuvre terminée. Ce service est opérationnel à tout moment de la journée, tous les jours de l'année.
Pilier 3 : Inclusion et communautés saines	
6. Améliorer l'accès aux services en santé mentale et en toxicomanie, et réduire le temps d'attente.	Continu Plan d'action quinquennal pour répondre à la demande grandissante pour des services en santé mentale et en toxicomanie. La SIES appuie la stratégie provinciale avec du financement pour des projets et initiatives aux niveaux local et régional.
7. Élaborer et mettre en œuvre des plans de transport régionaux qui amélioreront l'accessibilité, l'abordabilité et la disponibilité des services de transport.	En cours Douze services de transport communautaire en activité au Nouveau-Brunswick. Les 12 RIC, y compris leurs services de transport, ont intégré leurs CSR respectives.
8. Travailler avec les partenaires pour offrir une gamme d'activités sportives, d'activités récréatives et de loisirs aux personnes à faible revenu.	En cours L'équipe de recherche a complété son engagement communautaire dans le comté de Charlotte et dans le Restigouche par le biais d'un projet prototype. La SIES a financé une initiative parrainée par le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB). Les bibliothèques publiques pourront prêter des équipements de sport, d'activités récréatives et de loisirs aux Néo-Brunswickois et aux nouveaux arrivants qui pourraient en avoir besoin à l'occasion seulement ou qui souhaitent essayer quelque chose de nouveau.
9. Soutenir les enfants et les jeunes en s'assurant qu'il existe des programmes alimentaires scolaires dans toutes les écoles du Nouveau-Brunswick	En cours Travail en cours pour créer et mettre en œuvre des programmes alimentaires scolaires dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Résumé des activités de recrutement

Conformément à l'article 20 (1 et 2) de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, la Société peut procéder à la nomination d'employés fondée sur le mérite.

Au 31 mars 2023, la Société comptait cinq employés à temps plein.

Langues officielles

La SIES reconnaît ses obligations en matière de langues officielles et s'est engagée à offrir activement et à fournir des services de qualité aux citoyens dans la langue officielle de leur choix et selon tous les modes de prestation de services. Les RIC et leurs partenaires sont aussi assujettis à la *Loi sur les langues officielles*.

La SIES s'efforce d'offrir ses services dans les deux langues officielles, non seulement pour se conformer à la Loi, mais surtout pour faire la promotion de la valeur d'inclusion bien ancrée et à la base de la Société et du plan EVP.

La stratégie sur les langues officielles de la SIES vient consolider la position de la Société vis-à-vis des langues officielles. Elle fournit également aux RIC les outils nécessaires afin qu'ils puissent servir les Néo-Brunswickois dans la langue officielle de leur choix.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2023, la SIES a poursuivi ses efforts de promotion, de suivi et de soutien en matière de langues officielles à l'interne, avec les RIC et les partenaires externes, conformément à sa stratégie.

Faits saillants

Ensemble pour vaincre la pauvreté

2008

Octobre

Annonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick

2009

Janvier à avril

Dialogues publics

Juin à septembre

Tables rondes

Novembre

Forum final menant à l'adoption d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du N.-B.* (EVP1)

Décembre

Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale

2010

Janvier

Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu

Janvier

La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple

Avril

Adoption de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*

Avril

Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans. Financement prolongé en 2011 et 2012.

Avril

Modifications apportées à la *Loi sur la location de locaux d'habitation* pour protéger les résidents

Avril

Augmentation du salaire minimum à 8,50\$ l'heure

Mai

Nomination du président et des co-présidents de la SIES

Juin

Nomination des autres membres du CA de la SIES

Juin

Première rencontre du CA

Septembre

Augmentation du salaire minimum à 9 \$ l'heure

Octobre

Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde

août à janvier 2011

La SIES embauche son personnel

2011

Janvier

Première rencontre des trois comités consultatifs

Février à octobre	Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)
Avril	Augmentation du salaire minimum à 9,50\$ l'heure
Août	Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial
Novembre	Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaire
2012	
Avril	Augmentation du salaire minimum à 10\$ l'heure
Juin	Conférence provinciale de la SIES sur le transport communautaire
Juin	Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue
Juin	Le comité consultatif sur l'entreprise sociale et les fonds d'investissement communautaire (ESFIC) présente son rapport au gouvernement
Septembre	Lancement du programme « De beaux sourires et une bonne vision » pour les enfants des familles à faible revenu
Octobre	Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement
2013	
Mai	Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport
Octobre	Restructuration et hausse des taux d'aide sociale
Octobre	Refonte de la politique économique des ménages
Octobre	Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail
Octobre	Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu
Septembre à octobre	Dialogues publics EVP2
Septembre à octobre	Rencontres avec les associations régionales et provinciales
Octobre à avril 2014	Élaboration d' <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale 2014-2019</i> (EVP2)
Octobre	Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté
Décembre	Annonce du Régime médicaments du N.-B.

2014

Février

Annnonce de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)

Mai

Présentation d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014-2019*

Mai

Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick

Août

Enseignement des métiers dans les écoles afin de mieux préparer les jeunes pour l'avenir, et investissement pour rénover les espaces réservés à l'enseignement des métiers dans les écoles et aménager de nouveaux locaux

Octobre

Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale

Novembre

Conclusion d'EVP1

Décembre

Début d'EVP2

Décembre

Augmentation du salaire minimum à 10,30\$ l'heure

2015

Mars

Lancement du Fonds d'emploi pour les jeunes pour aider à créer des emplois pour les jeunes en chômage

Avril

Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains

Mai

EVP reçoit un prix national de l'Institut Tamarack en matière de réduction de la pauvreté (catégorie : provinces et municipalités qui travaillent en partenariat)

Juin

Présentation publique de *L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009-2014*

Novembre à décembre

La SIES tient une campagne de sensibilisation *Petits gestes, grande contribution* de 2 semaines, pour faire la promotion du bénévolat

2016

Janvier

Premier Sommet sur les possibilités en matière d'inclusion économique

Février

Conversation communautaire sur l'équité en santé

Avril

Augmentation du salaire minimum à 10,65\$ l'heure

Avril

Le gouvernement du N.-B. annonce l'accès gratuit aux études postsecondaires pour étudiants des familles à faible et à moyen revenu

Septembre

Création des plans d'éducation de 10 ans

Septembre

Investissement de 56 millions de dollars dans le logement abordable avec le gouvernement fédéral afin

Septembre	que les personnes les plus vulnérables aient un chez-soi La province investit 1 M\$ pour aider les adultes sans emploi à apprendre une deuxième langue officielle
Novembre	Le gouvernement du N.-B. élargit le Programme d'aide pour l'énergie domestique
2017	
Janvier	Expansion du modèle de prestation des services intégrés
Février	Sommet sur le plan des familles concernant la réduction de la pauvreté
Février	<i>Exploiter le pouvoir de la littératie : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littératie</i> afin d'améliorer les niveaux de littératie dans la province
Mai	Sommet sur les possibilités sur l'inclusion économique
Mai	Plan pour les familles du N.-B. – réduction de la pauvreté
Août	Élargissement du Programme d'aide aux études
Novembre	Gouvernement annonce l'élargissement du programme « De beaux sourires et une bonne vision » pour les enfants de quatre ans qui n'ont pas d'assurance privée ou publique
Novembre	Campagne <i>Petits gestes, grande contribution</i>
Décembre	Dépôt du rapport sur le transport inclusif
2018	
Janvier	Gouvernement annonce des services de garde gratuits pour les familles à faible revenu
Février	Création du comité de mise en œuvre sur le transport rural et urbain
Mars	Dépôt du rapport d'étape d'EVP2
Avril	Baisse du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises
Mai	Partenariat entre le gouvernement provincial et Living SJ pour un projet pilote visant à mettre fin à la pauvreté générationnelle à Saint John
Juin	La SIES tient une tournée provinciale pour rencontrer les chefs de file, en préparation pour le processus de renouvellement d'EVP
Juillet	Le gouvernement provincial lance un portail de ressources en ligne à l'intention des familles à la recherche de renseignements au sujet des services et des programmes de garderie éducatifs
Novembre	Le gouvernement fournit des fonds pour aider avec la mise en place de refuges temporaires pour les personnes qui ont besoin d'un logement sécuritaire pendant les mois d'hiver
2019	
Janvier	Publication du rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale

Janvier	Publication du Rapport Un appel, plusieurs services – Une solution de guichet unique
Février	Lancement du processus d'engagement public en vue du renouvellement d'EVP
Mars	Le gouvernement annonce que le nombre de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés a dépassé l'objectif
Mars à mai	Processus d'engagement public pour EVP3 : sondage en ligne, dialogues communautaires et sectoriels, groupes de discussion, Échange Meilleurs Cerveaux, mémoires
Avril	Augmentation du salaire minimum à 11,50 \$ l'heure
Avril	Le gouvernement annonce le renouvellement de bourses pour frais de scolarité et le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité
Août	Néo-Brunswickois nommé président du Conseil consultatif national sur la pauvreté – Scott MacAfee de la SIES
Octobre	Gouvernement annonce nouvelle initiative pour aider les élèves et les étudiants à explorer des possibilités d'apprentissage
2020	
Février	Statistique Canada propose des changements à la <i>Mesure du panier de consommation</i>
Mars	Lancement d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 3 (2020-2025)
Août	Le Conseil du Premier ministre pour les personnes handicapées annonce la participation de l'ESIC au Plan d'action pour les personnes ayant un handicap 2020
Octobre	Mise en œuvre du guichet unique (211)
Novembre	Le gouvernement soutient le développement d'entreprises sociales au Nouveau-Brunswick
2021	
Janvier	Report sur les revenus de subsistance au N.-B.
Février	Publication du rapport final sur la Société d'inclusion économique et sociale : <i>Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014-2019 (EVP2)</i>
Septembre	GNB annonce des changements aux programmes d'aide sociale pour augmenter le soutien financier aux bénéficiaires de l'aide sociale
Novembre	GNB annonce la réforme de la gouvernance locale
Novembre	211NB fournit des renseignements sur les programmes et services à l'intention des victimes de violence familiale, de violence entre partenaires intimes et de violence sexuelle
2022	
Mars	GNB annonce la réforme visant à améliorer l'accès au logement pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Jun	<u>Investissement pour aider les personnes, les familles et les aînés à faible revenu</u>
Septembre	<u>Meilleur accès à des aliments sains dans 110 écoles</u>
Octobre	<u>Politique relative à la création de places en garderie</u> <u>La SIES présente son rapport d'étape sur EVP3</u> <u>Rapport de 2022 du Conseil consultatif national sur la pauvreté</u>
Novembre	<u>Élimination des intérêts sur les prêts étudiants</u> <u>Protection accrue du salaire minimum pour les personnes ayant un handicap</u>
2023	
Mars	<u>Investissement fédéral-N.-B. pour soutenir les services de garderie éducatifs</u>

États financiers